



**NATATION &**  
**BIKE\***

*\*MARDI 20H40 A 22H*

*JEUDI 20H A 21H*

**AQUAFORME**

*LUNDI 19H A 19H45*

*MERCREDI 19H15 A 20H*

*VENDREDI 16H A 16H45*

*SAMEDI 10H30 A 11H15*

MON CLUB, C'EST BIEN PLUS QUE DU SPORT ...

[www.usth-natation.com](http://www.usth-natation.com)



# Inscription

**2019-2020**



**Crédit Mutuel**  
*LA banque à qui parler*  
NEUF CHEF



[www.usth-natation.com](http://www.usth-natation.com)

SAISON 2019/2020

REPRISE DES SEANCES

Centre Aquatique Féralia  
LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019

MODALITES D'INSCRIPTION

INSCRIPTION IMPERATIVEMENT PAR COURRIER :

Places limitées, vous devez nous renvoyer votre dossier complet à l'adresse ci-dessous avant le 15 Août

U.S.T.H. Natation Inscriptions 2020  
*M. ANGERETTI Sergio*  
6 rue Victor Hugo 57700 MARSPICH

PIECES A FOURNIR LORS DE VOTRE INSCRIPTION

- La FICHE D'INSCRIPTION doit être COMPLETEE et envoyée avec les éléments suivants :
- 1 photo d'identité récente OBLIGATOIRE pour les nouvelles inscriptions,
- Certificat médical à la pratique d'activité aquatique de moins de trois mois,
- 2 enveloppes format A5 affranchies au tarif en vigueur et libellées à votre adresse, timbrées avec Nom & Adresse,
- Le règlement (3 maximum) du montant de l'activité choisie en espèce ou chèque, à l'ordre de l'U.S.T.H. Omnisports

La réservation sera validée sur présentation du dossier complet

La fin de la saison se situant fin juin

Pour tout renseignement utile sur les activités du club contacter le site du club :

[www.usth-natation.com](http://www.usth-natation.com)

Tarifs & horaires -SAISON 2019/2020

Attention le nombre de séances est limité à 2 par semaine.

NATATION & BIKE\*

A partir de 16 ans.

Evoluer à votre rythme pour un vrai moment de détente.

\*Mardi : 20h40 - 22h00      Jeudi : 20h00 - 21h00

Cotisation annuelle pour 1 séance : 75€ - Séance supplémentaire : 55€

AQUAGYM

A partir de 16 ans.

Pratique accessible à tous pour se muscler en douceur.

Lundi : 19h00 - 19h45

Mercredi : 19h15 - 20h

Vendredi : 16h05 - 16h50

Samedi : 10h30 - 11h15

Cotisation annuelle pour 1 séance : 140€ - Séance supplémentaire : 80€

BI AQUA (AQUAGYM + NATATION)

A partir de 16 ans.

Activité : 190€



Présidente : Mme Martine PADOUX

Secrétaire : M. ANGERETTI Sergio

Educateurs :

Juliette, Morgane, Pascale, Christophe, Gilles, Jean René, Michel, Paul, Yann.

# INSCRIPTION 2019/2020

Nouvelle inscription     Renouvellement

Nom : .....

Prénom : .....

Nationalité : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

Code Postal : .....Ville :

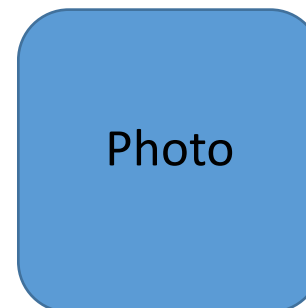
Tél :

E-mail personnel \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Activité choisie \_\_\_\_\_ Jour \_\_\_\_\_

Activité choisie \_\_\_\_\_ Jour \_\_\_\_\_

Je confirme avoir pris connaissance des informations relatives à mon adhésion à la section **NATATION** de l'USTH



[www.usth-natation.com](http://www.usth-natation.com)

**Date & Signature**

**La réservation sera validée sur présentation du dossier complet**

**Inscription avant le 15 Août**

**INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES AU BULLETIN D'ADHESION**

**HAYANGE NATATION**, locataire de la piscine **Féralia du Val de Fensch**, doit se conformer aux directives du propriétaire de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** :

sur le plan technique : hygiène, sécurité des locaux et matériels ...

sur le plan administratif : date et heure d'ouverture et de fermeture, mouvements des personnels, manifestation sportive mobilisant les piscines.

Il en résulte que pour des raisons imputables à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, **HAYANGE NATATION** n'effectuera aucun remboursement.

**HAYANGE NATATION** pourra exclure tout adhérent, sans remboursement de cotisation, qui ne se conformerait pas au règlement intérieur de la piscine (*dégradation des locaux, du matériel, propos injurieux et irrespectueux auprès des autres adhérents, des personnels de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et de la section, vols dans les vestiaires ...*)

Tout adhérent pourra prétendre au remboursement de sa cotisation dans les conditions suivantes :

Mutation professionnelle sur présentation d'un certificat de son employeur,

Pour raison médicale sur présentation d'un certificat médical contre indiquant la pratique de l'activité jusqu'à **la fin de l'année sportive**.

Le remboursement sera calculé au prorata à partir de la date de remise du certificat, déduction faite des frais de la licence.

Un pointage sera effectué en début de séance.

Chaque adhérent doit respecter scrupuleusement le créneau horaire qui lui est réservé.

Il n'est pas admis de rattraper un cours non effectué sur un autre créneau.

**DROIT A L'IMAGE**

Tout adhérent autorise **HAYANGE NATATION** à utiliser, les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation aux cours, entraînements, compétitions et autres sur lesquelles il pourrait apparaître, ainsi que tout support y compris les documents promotionnels et/ou publicitaire.

Le comité directeur

**Section Natation**

- En tant qu'adhérent je m'engage à respecter les règles, consignes et recommandations.
  - Une séance de découverte peut être sollicitée.
- Compte tenu de la demande de plus en plus importante un nombre maximal de 2 séances par semaine et par adhérent est autorisé.
- Toute séance non effectuée ne pourra plus être rattrapée.
  - Pour le bon fonctionnement de l'établissement, il est nécessaire de suivre l'attribution des vestiaires USTH.
  - L'accès au bassin est formellement interdit sans la présence d'un éducateur.
  - Les horaires de début et fin d'activité doivent être respectés.
    - Un pointage sera effectué en début de séances.
    - Je participe aux tâches matérielles et facilite l'organisation.
      - Je participe les événements.
  - Naturellement tout manquement à ce règlement sera sanctionné.

Merci.

## CALENDRIER

### Dimanche 22 septembre

Journée Sports et Famille,  
Animation ouverte à tous,

➤ **Féralia et Gymnase**

A partir de 10heures

Barbecue – Buvette

Inscriptions auprès de Michel

### Lundi 23 Septembre

Reprise des activités,

Aquagym, Natation, Aquabike

### Vendredi 18 octobre

Assemblée Générale,

**Salle Molitor à Hayange** – 18h –

Repas



ATTENTION A PARTIR DE LA SAISON PROCHAINE

IL NE SERA PLUS TOLERE DE PENETRER

DANS LES VESTIAIRES

AVEC VOS CHAUSSURES AUX PIEDS

Règlement Intérieur du Centre Aquatique FERALIA